



Garches, le 26 juin 2026

EPISODE DE CANICULE
Semaine du 22 juin 2026

Chères Garchoises, chers Garchois,

Au moment où on nous annonce la fin de l'épisode caniculaire, je tenais à m'adresser à vous pour faire un point sur les initiatives mises en œuvre par votre Ville, qui ont mobilisé l'ensemble des élus et des services.

Notre plan canicule s'est déployé afin de limiter autant que possible l'impact des fortes chaleurs et de la pollution atmosphérique sur la population, notamment les publics les plus fragiles.

Pour les enfants

Comme dans la plupart des communes des Hauts-de-Seine, nous avons pris la décision de maintenir les établissements ouverts pour préserver, d'une part les familles n'ayant pas la possibilité de garder leurs enfants à domicile et d'autre part, les enfants qui ont pu bénéficier de meilleures conditions d'accueil qu'à la maison, particulièrement dans nos crèches climatisées.

De fait, nous avons anticipé les effets du réchauffement climatique en végétalisant, dès 2022, deux cours d'école : Ramon élémentaire et maternelle Saint-Exupéry.

Nous avons mis en service les trois climatiseurs disponibles pour chaque école depuis 2023, investi dans 40 brumisateurs professionnels, installés au fil de leur livraison.

Parallèlement, nous avons veillé à proposer à toutes les écoles des activités dans nos équipements climatisés, en mettant à la disposition de certaines les bus de la Ville : multiplication des créneaux à la médiathèque, à l'Espace Ramon et à la piscine, séances de cinéma supplémentaires dédiées aux scolaires au CCSB.

Pour les seniors et les plus vulnérables

Notre plan de vigilance canicule a été activé par notre Centre Communal d'Action Sociale, qui assure des appels réguliers auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, isolées et inscrites sur le registre dédié.

Par ailleurs, Le CCAS propose le prêt de ventilateurs sur demande. Nous avons communiqué auprès des séniors sur les espaces de fraîcheur qui leurs sont accessibles (Médiathèque, CCSB, ainsi que les salons climatisés de la Résidence Autonomie « les Tilleuls ».)

Malheureusement, nous avons dû, conformément aux instructions préfectorales, annuler plusieurs manifestations préparées de longue date, dont le Festival Saint-Louis, programmé toute la journée sur le stade Léo Lagrange et la Fête de la musique, le 21 juin. L'arrêté préfectoral a ensuite concerné la pratique sportive dans son ensemble (entraînements et compétitions).

Néanmoins, avec l'aval du Préfet, nous avons pu maintenir, en l'adaptant, le festival Jazz à Garches, qui se tiendra en soirée, dans l'espace circonscrit au parc arboré de la Mairie que nous avons équipé de points d'eau et de brumisateurs.

Conformément aux directives, la vente et la consommation d'alcool y seront proscrites.

Cet épisode caniculaire constitue une raison supplémentaire de nous engager davantage dans l'anticipation des effets du réchauffement climatique, dans le prolongement de ce que nous avons initié, en végétalisant les rues de Garches et notre place Saint-Louis, par exemple. La rénovation thermique de l'école Pasteur est déjà lancée et celles des autres établissements sont programmées.

En attendant, nous généraliserons des espaces de fraîcheur dans les établissements scolaires et achèverons la végétalisation des cours d'écoles. Nous aménagerons l'espace public à l'aune de ces nouvelles conditions, en implantant des fontaines et des brumisateurs.

Plus généralement, tous les travaux entrepris à Garches intégreront cette dimension.

Je tiens à remercier les agents municipaux et le personnel enseignant qui ont travaillé de concert pour vous permettre de traverser cette crise dans les meilleures conditions.

Vous pouvez compter sur vos élus pour vous accompagner et préparer l'avenir avec confiance.

Bien à vous, Jeanne Bécart

Jeanne Bécart

Maire de Garches,

Vice-présidente du Département des Hauts-de-Seine